

### Fiche de données de sécurité acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/08/2017

Numéro de version 39

Révision: 11/08/2017

#### 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Vario Sodium periodate F 10 ml
- **Code du produit:** 00530669, 530660, 4530660
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau
- **Fournisseur :**  
Tintometer Inc.  
6456 Parkland Drive  
Sarasota, FL 34243  
USA  
phone: (941) 756-6410  
fax: (941) 727-9654  
www.lovibond.us  
Made in Germany
- **Numéro d'appel d'urgence:** +1 866 928 0789 (Anglais, Français, Espagnol)

#### 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS03 flamme au-dessus d'un cercle

Ox. Sol. 2      H272 Peut aggraver un incendie; comburant.



GHS08 danger pour la santé

STOT RE 1      H372 Risque avéré d'effets graves pour la glande thyroïde à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1C      H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

Eye Dam. 1      H318 Provoque des lésions oculaires graves.



GHS09 environnement

Aquatic Acute 1 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le "Hazard Communication Standard" (HCS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS03



GHS05



GHS08



GHS09

- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**  
periodate de sodium
- **Mentions de danger**  
H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/08/2017

Numéro de version 39

Révision: 11/08/2017

### Nom du produit: Vario Sodium periodate F 10 ml

(suite de la page 1)

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H372 Risque avéré d'effets graves pour la glande thyroïde à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

#### • Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.

P221 Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des matières combustibles.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P310 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

• **Autres dangers** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 3 Composition/informations sur les composants

#### • Caractérisation chimique: Mélanges

• **Description** : Préparation contenant des composés inorganiques.

#### • Composants contribuant aux dangers:

Comme il s'agit des informations de produit confidentielles l'indication du contenu est fait en gamme de pour cent.

CAS: 7790-28-5	periodate de sodium	40-50%
EINECS: 232-197-6	⚠ Ox. Sol. 1, H271; ⚠ STOT RE 1, H372; ⚠ Skin Corr. 1C, H314; ⚠ Aquatic Acute 1, H400	
RTECS: SD4550000		

• **Indications complémentaires** : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### 4 Premiers secours

#### • Description des premiers secours

• **Indications générales** : Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

#### • après inhalation :

Veiller à l'apport d'air frais

Envoyer immédiatement chercher un médecin

#### • après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau.

Un traitement médical immédiat est nécessaire car des brûlures par acide non traitées provoquent des plaies difficilement guérissables

#### • après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.

Envoyer immédiatement chercher un médecin

#### • après ingestion :

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

#### • Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

brûlures

après inhalation:

toux

dyspnée

risque de lésions de muqueuses touchées

en cas d'ingestion:

effet fortement corrosif

etat maladif

vomissement

troubles cardio-vasculaires

#### • Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

#### • Moyens d'extinction

• **Moyens d'extinction:** Eau, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre d'extinction

(suite page 3)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/08/2017

Numéro de version 39

Révision: 11/08/2017

---

**Nom du produit: Vario Sodium periodate F 10 ml**


---

(suite de la page 2)

- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas combustible  
Effet comburant par libération d'oxygène.  
Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.  
Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de sodium  
Oxydes de soufre (SO<sub>x</sub>)  
Composés iodés  
Oxyde de sodium

- **Conseils aux pompiers**

- **Équipement spécial de sécurité :**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant  
Porter un vêtement de protection totale

- **Autres indications**

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations  
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives  
Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

---

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- **Conseil pour les non-secouristes:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.  
Éviter le contact avec la substance.  
Veiller à une aération suffisante

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

- **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8

- **Précautions pour la protection de l'environnement:** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Assurer une aération suffisante.  
Recueillir par moyen mécanique.  
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

- **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

---

## 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation**

- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

- **Conseils pour une manipulation sans danger :**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Éviter la formation de poussière.  
Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

- **Mesures d'hygiène :**

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage  
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- **Stockage**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker dans un endroit frais.

- **Indications concernant le stockage commun :**

Ne pas stocker avec des réducteurs, des composés de métaux lourds, des acides ou des alcalis.  
Ne pas stocker avec les matières inflammables  
Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les emballages hermétiquement fermés  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil  
Protéger contre les effets de la lumière  
Stocker à sec

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/08/2017

Numéro de version 39

Révision: 11/08/2017

**Nom du produit: Vario Sodium periodate F 10 ml**

(suite de la page 3)

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

Le produit est hygroscopique

- **Température de stockage recommandée** : 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail** :  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Indications complémentaires** : Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Mesures d'ordre technique** :  
Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.  
Voir point 7.
- **Équipement de protection individuel** :
- **Protection respiratoire** :  
En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire
- **Filtre recommandé pour une utilisation momentanée** : Filtre P2
- **Protection des mains** :  
Gants de protection.  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.  
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants**  
caoutchouc nitrile  
Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0.11$  mm
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Temps de rupture: Level 1 (< 10 min)  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux** : Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection du corps** : Vêtements de travail protecteurs.
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale** :  
Éviter le rejet dans l'environnement.  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

• <b>Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles</b>	
• <b>Aspect:</b>	
Forme / État physique :	poudre
Couleur :	blanc
• <b>Odeur</b> :	inodore
• <b>Seuil olfactif:</b>	Non applicable.
• <b>valeur du pH (8.9 g/l) à 20 °C (68 °F):</b>	4.7
• <b>Point de fusion/point de congélation</b> :	175 (347 °F) °C (347 °F) (CAS 7790-28-5) Décomposition
• <b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b> :	Non applicable. Décomposition
• <b>Point d'éclair</b> :	Non applicable.
• <b>Inflammabilité (solide, gaz)</b> :	Le produit n'est pas inflammable. Favorise l'inflammation des matières combustibles.
• <b>Température d'inflammation</b> :	Non applicable.
• <b>Température de décomposition</b> :	270 (518 °F) °C (518 °F) (CAS 7790-28-5)
• <b>Température d'auto-inflammabilité</b> :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
• <b>Propriétés explosives</b> :	Le produit n'est pas explosif.

(suite page 5)

— US-F —

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/08/2017

Numéro de version 39

Révision: 11/08/2017

**Nom du produit: Vario Sodium periodate F 10 ml**

(suite de la page 4)

· <b>Limites d'inflamabilité ou limites d'explosion :</b>	
inférieure :	Non applicable.
supérieure :	Non applicable.
· <b>Propriétés comburantes:</b>	Peut aggraver un incendie; comburant.
· <b>Pression de vapeur :</b>	Non applicable.
· <b>Densité à 20 °C (68 °F):</b>	3.2 g/cm <sup>3</sup> (26.7 lbs/gal) (26.7 lbs/gal)
· <b>Densité relative :</b>	Non déterminé.
· <b>Densité de vapeur :</b>	Non applicable.
· <b>Taux d'évaporation :</b>	Non applicable.
· <b>Solubilité(s):</b>	
l'eau :	soluble
· <b>Coefficient de partage (n-octanol/eau) :</b>	Non applicable.
· <b>Viscosité :</b>	Non applicable.
· <b>Teneur en solvants :</b>	
solvants organiques	0,0 %
Teneur en substances solides :	100,0 %
· <b>Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** La matière / le produit est un stimulant de feu à l'état sec
- **Stabilité chimique** Stable à température ambiante
- **Possibilité de réactions dangereuses**
  - Réactions au contact des métaux pulvérulents
  - Réactions au contact de matières combustibles
  - Perchlorates
  - Réactions au contact des agents de réduction
  - Réactions aux acides
  - Possibilité de réactions violentes avec:
- **Conditions à éviter** Fort réchauffement (décomposition)
- **Matières incompatibles:**
  - métaux
  - matières organiques
- **Produits de décomposition dangereux:**
  - monoxyde de sodium, iode, iodure d'hydrogène
  - Voir chapitre 5

## 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**

**CAS: 7790-28-5 periodate de sodium**

LD50 IPR 58 mg/kg (Souris)

NOAEL 3 mg/kg (rat) (oral, 90d)

(Registrant, ECHA: read-across CAS 7758-05-6 / target organ: thyroid)

· **Effet primaire d'irritation :**

· **de la peau :** Provoque des brûlures de la peau.

· **des yeux :**

Provoque des lésions oculaires graves.

Danger de perte de la vue !

· **Sensibilisation :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **IARC (Organisme International de Recherche sur le Cancer)**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 6)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/08/2017

Numéro de version 39

Révision: 11/08/2017

**Nom du produit: Vario Sodium periodate F 10 ml**

(suite de la page 5)

<b>· NTP (Programme National de Toxicologie)</b> Aucun des composants n'est compris.	
<b>· OSHA-Ca (Administration de la santé et de la sécurité occupationnelle)</b> Aucun des composants n'est compris.	
<b>· Other information:</b> Voir chapitre 8/15	
<b>· Synergique produits:</b> non disponible	
<b>· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)</b> Les indications suivantes concernent au mélange :	
<b>· Mutagénicité sur les cellules germinales</b> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>· Cancérogénicité</b> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>· Toxicité pour la reproduction</b> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique</b> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée</b> Risque avéré d'effets graves pour la glande thyroïde à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.	
<b>· Danger par aspiration</b> Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>· Informations sur les composants :</b>	
<b>CAS: 7790-28-5 periodate de sodium</b>	
OECD 476	(négatif) (In Vitro Mammalian Cell Gene Mutation Test) (read-across CAS 7758-05-6)
OECD 487	(négatif) (In Vitro Mammalian Cell Micronucleus Test) (read-across CAS 7758-05-6)
<b>· Indications toxicologiques complémentaires :</b> L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.	

## 12 Informations écologiques

<b>· Toxicité</b>	
<b>· Toxicité aquatique :</b>	
<b>CAS: 7790-28-5 periodate de sodium</b>	
EC50	0.18 mg/l/48h (Daphnia magna) (OECD 202)
EC50	1.1 mg/l/72 h (Pseudokirchneriella subcapitata) (OECD 201)
LC50	>17 mg/l/96h (Oncorhynchus mykiss) (OECD 203)
<b>· Toxicité sur les bactéries:</b> sulfate toxique > 2,5 g/l	
<b>· Autres indications :</b> Toxique chez les poissons: sulfate > 7 g/l	
<b>· Persistance et dégradabilité .</b>	
<b>· Autres indications :</b> Préparation contenant des composés inorganiques. Les méthodes de détermination concernant la biodégradabilité ne s'appliquent pas aux composés inorganiques.	
<b>· Potentiel de bioaccumulation</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.	
<b>· Mobilité dans le sol</b> Pas d'autres informations importantes disponibles.	
<b>· Autres effets néfastes</b> Une pénétration dans l'environnement est à éviter.	

## 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation :**  
 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.  
 Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 7)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/08/2017

Numéro de version 39

Révision: 11/08/2017

Nom du produit: Vario Sodium periodate F 10 ml

(suite de la page 6)

· **Produit de nettoyage recommandé** : Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

### 14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU · DOT, IMDG, IATA	UN3085
· Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT · IMDG · IATA	Oxidizing solid, corrosive, n.o.s. (sodium periodate) OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (sodium periodate), MARINE POLLUTANT OXIDIZING SOLID, CORROSIVE, N.O.S. (sodium periodate)
· Classe(s) de danger pour le transport · DOT	
 	
· Class · Label	5.1 Matières comburantes. 5.1, 8
· IMDG	
  	
· Class · Label	5.1 Matières comburantes. 5.1/8
· IATA	
 	
· Class · Label	5.1 Matières comburantes. 5.1 (8)
· Groupe d'emballage · DOT, IMDG, IATA	II
· Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	non Signe conventionnel (poisson et arbre)
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler : · No EMS : · Stowage Category · Handling Code · Segregation Code	Attention: Matières comburantes. 58 F-A,S-Q B H1 Keep as dry as reasonably practicable SG38 Stow "separated from" ammonium compounds. SG49 Stow "separated from" cyanides SG60 Stow "separated from" peroxides
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport :	
· DOT · Quantity limitations · Quantités limitées (LQ)	On passenger aircraft/rail: 1 kg On cargo aircraft only: 15 kg 1 kg

(suite page 8)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/08/2017

Numéro de version 39

Révision: 11/08/2017

**Nom du produit: Vario Sodium periodate F 10 ml**

(suite de la page 7)

· Quantités exceptées (EQ)	Code: E2 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 g Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 g
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
<hr/>	
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	1 kg
· Excepted quantities (EQ)	Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 500 g

### 15 Informations relatives à la réglementation

- Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Sara

**· Section 355 (Substances extrêmement dangereuses):**

Aucun des composants n'est compris.

**· Section 313 (Listes de toxiques chimiques particuliers 40 CFR 372)**

Aucun des composants n'est compris.

**· TSCA (Toxic Substances Control Act des États-Unis):**

Tous les composants sont compris.

**· Proposition 65**
**· Produits chimiques connus et peuvent causer:**

Aucun des composants n'est compris.

**· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des femelles:**

Aucun des composants n'est compris.

**· Produits chimiques connus pour causer la toxicité reproductive chez des mâles:**

Aucun des composants n'est compris.

**· Produits chimiques connus pour causer une toxicité à l'développement:**

Aucun des composants n'est compris.

**· New Jersey Right-to-Know List:**

Aucun des composants n'est compris.

**· New Jersey Special Hazardous Substance List:**

Aucun des composants n'est compris.

**· Pennsylvania Right-to-Know List:**

CAS: 7757-82-6 | sulfate de sodium

**· Pennsylvania Special Hazardous Substance List:**

CAS: 7757-82-6 | sulfate de sodium

E

**· EPA (agence de protection de l'environnement des États-Unis)**

Aucun des composants n'est compris.

**· NIOSH-Ca (Institut national de recherche sur la sécurité et la santé au travail)**

Aucun des composants n'est compris.

- Indications sur les restrictions de travail : Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

- Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**· Phrases importantes**

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

(suite page 9)

US-F

# Fiche de données de sécurité

## acc. to OSHA HCS (2012)

Date d'impression : 11/08/2017

Numéro de version 39

Révision: 11/08/2017

### Nom du produit: Vario Sodium periodate F 10 ml

(suite de la page 8)

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H372 Risque avéré d'effets graves pour la glande thyroïde à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Ingestion.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

• **Date d'impression / revue le:** 11/08/2017 / 38

• **Acronymes et abréviations:**

ICAO: International Civil Aviation Organisation

EC50: effective concentration, 50 percent (in vivo)

OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development

STOT: specific target organ toxicity

SE: single exposure

RE: repeated exposure

EC50: half maximal effective concentration

IC50: half maximal inhibitory concentration

NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration

ACGIH<sup>®</sup> - American Conference of Governmental Industrial Hygienists

•A1 - Confirmed human carcinogen

•A2 - Suspected human carcinogen

•A3 - Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans

•A4 - Not classifiable as a human carcinogen

•A5 - Not suspected as a human carcinogen

IARC - International Agency for Research on Cancer

•Group 1 - Carcinogenic to humans

•Group 2A - Probably carcinogenic to humans

•Group 2B - Possibly carcinogenic to humans

•Group 3 - Not classifiable as to carcinogenicity to humans

•Group 4 - Probably not carcinogenic to humans

NTP - National Toxicology Program, U.S. Department of Health and Human Services

•Group K - Known to be Human Carcinogens

•Group R - Reasonably Anticipated to be Human Carcinogens

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

OSHA: Occupational Safety & Health

Ox. Sol. 1: Matières solides comburantes – Catégorie 1

Ox. Sol. 2: Matières solides comburantes – Catégorie 2

Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1

• **Sources.**

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.

IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)

International Chemical Safety Cards (ICSCs)